## Les crédits

mes sous-ministres. Les femmes veulent également occuper davantage de postes de juges car le système judiciaire est très important pour elles. Il y a tout juste deux semaines, nous avons annoncé la nomination de Catherine Fraser qui est la première femme à occuper un poste de juge en chef d'une cour suprême provinciale, ainsi que de M<sup>me</sup> Rosalie Abella qui est la centième femme juge dans les tribunaux relevant du gouvernement fédéral.

Pour en arriver là, il a fallu beaucoup de travail car les juges ne prennent pas de retraite. Seules les vacances qui surviennent peuvent nous permettre de faire ce genre de changements. J'ajouterai que le gouvernement fédéral a doublé le pourcentage de femmes parmi les personnes nommées aux fonctions de juges dans les tribunaux dont il a la responsabilité. Nous poursuivons le mouvement amorcé et continuons d'apporter des améliorations au système.

Nous nous efforçons aussi d'accroître les chances d'avancement des femmes dans d'autres domaines jugés prioritaires, par exemple, l'éducation. Nous savons combien il est important que les femmes finissent leurs études secondaires, et tout d'abord qu'elles y aient accès, et qu'elles n'abandonnent pas les matières comme les sciences et les mathématiques qui leur seront si utiles plus tard pour trouver du travail. Grâce à mes collègues, qui se sont succédé ces dernières années à la tête du ministère des Sciences, et au programme Bourses Canada qui encourage vivement les jeunes à étudier les mathématiques et les sciences au postsecondaire et dont 50 p. 100 des bourses sont accordées à des étudiantes, nous avons maintenant un noyau de jeunes filles dans ces domaines et nous en voyons de plus en plus se diriger vers les professions scientifiques et le génie. Nous travaillons également en étroite collaboration avec nos homologues provinciaux et les ministres de l'Éducation des provinces pour qu'ils voient à ce que les jeunes filles reçoivent l'information et les encouragements leur permettant non seulement de ne pas abandonner leurs études mais encore de se spécialiser en sciences et en technologie.

Nous avons tout lieu de nous réjouir des statistiques qui révèlent que l'influence des femmes augmente dans tous les secteurs de la société, que ce soit sur le plan économique, social ou politique. Par exemple, le nombre de femmes occupant des postes de direction et d'administration a augmenté de 82 p. 100 entre 1984 et 1991. Ces postes représentent près du tiers des postes auxquels ont accédé les femmes ces sept dernières années.

Dans les professions libérales, la situation est très encourageante. La médecine et le droit sont des secteurs qui permettent aux femmes de bien gagner leur vie, d'avoir le contrôle de leur destinée et de s'occuper de leur famille sans craindre l'avenir. Elles y sont représentées en nombre grandissant allant parfois jusqu'à 50 p. 100.

En fait, selon Statistique Canada, entre 1981 et 1986, plus des deux tiers de la croissance de l'emploi dans la catégorie des professions libérales était imputable aux femmes. C'est un pourcentage que peu de personnes connaissent, mais qui révèle une tendance très importante dont nous devons assurer la continuité.

Il ne fait aucun doute — et j'espère bien que personne n'aura à redire à ce sujet—que la participation des femmes à la population active est devenue vitale pour notre économie. Il est prévu que d'ici la fin de cette décennie, les femmes représenteront 50 p. 100 de la population active. En raison de sa place dans une économie qui se mondialise et dont les secteurs sont solidaires — et nous savons tous que c'est la voie dans laquelle nous sommes engagés —, le Canada doit faire appel à toutes les ressources dont il dispose, et plus particulièrement à la créativité et à la productivité de tous ses habitants. On s'est rendu compte que la contribution effective de toutes nos ressources humaines est indispensable au maintien de notre développement social et humain.

## • (1100)

Je ne suis pas certaine que nous sachions exactement comment nous y prendre pour ce faire, mais nous cherchons en tout cas des façons d'y parvenir grâce aux nombreux programmes, dont les programmes de prospérité et de perfectionnement des ressources humaines, que nous avons mis en place.

J'en reviens plus particulièrement au budget, que ma collègue met en cause dans sa motion. Bien que nous ayons eu dernièrement à la Chambre des débats sur le budget, je tiens à souligner certaines des mesures qui, à mon avis, représentent de grands progrès et à donner les raisons qui me font dire qu'il s'agit d'un bon budget pour le Canada, en ce sens qu'il assainit nos finances publiques, et aussi d'un bon budget pour les Canadiennes.

Les Canadiens nous ont dit qu'ils voulaient que nous réduisions le déficit. Ils savent que plus la dette est élevée, plus les impôts sont élevés. Or, ils veulent qu'on cesse d'alourdir leur fardeau fiscal. Le message était clair quand on a consulté des groupes de femmes lors de la préparation du budget, dans le cadre d'un processus de consultation qui s'étendait aussi à bien d'autres groupes.